

## PERFEU

## Permis de feu

FORMACODE : 42878

### OBJECTIFS

Définir la nécessité d'un permis de feu lors de travaux.  
Rédiger ce permis de feu dans le respect de la réglementation.  
Prendre les mesures de prévention nécessaires.  
Inspecter le chantier concerné avant, pendant et après le travail.

### TYPE DU PUBLIC

Personnels techniques travaux.  
Personnels de maintenance.  
Personnels des services généraux.

### PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

### PÉDAGOGIE

#### OUTILS ET MOYENS

> **Méthodes pédagogiques**

Exposé et études de cas.  
Analyse de risque liée aux travaux par point chaud.  
Validation des acquis techniques par le formateur.  
Exercice rédactionnel.

> **Moyens techniques**

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

> **Moyens humains**

Formateur qualifié ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et/ou ancien pompier et/ou détenteur d'une qualification SSIAP2 ou plus.

#### ÉVALUATION

- > L'évaluation des acquis techniques est réalisée en fin de formation sous forme de QCM.
  - Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

### CONTENU

> **Introduction**

Définition des travaux par point chaud et des risques générés • Le sinistre issu de travaux sur point chaud (illustrations)  
• Les statistiques

> **Le permis de feu**

À quoi sert-il ? • Quand en faut-il un ? • A qui le délivre-t-on ? • Qui délivre le permis de feu ?

> **Rédaction d'un permis de feu**

Tâche à effectuer • Validité • Situation • Nature de l'intervention à effectuer par point chaud • Type de locaux où les travaux par point chaud sont tolérés ou interdits

> **Maîtriser les éléments du permis de feu**

Inspection du chantier avant, pendant et après le travail • Moyens à mettre en œuvre en protection et mesures complémentaires • Consignes particulières aux établissements.

### MODALITÉS

**Durée** : 1 jour.

**Prix** : nous consulter.

## Guide de formation

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE		BÉNÉFICIAIRES	FORMATION
<b>ORGANISER L'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE</b>			
Code du travail Règlement ERP	Rédiger les consignes de sécurité et organiser les secours Mettre en place les consignes de sécurité	Chef d'établissement ou Responsable de site	Missions d'assistance technique : ATECSI, PREEVA
Code du travail Règlement ERP	Former les chargés de l'évacuation lors de début d'incendie (guides, serre-files et personnels désignés)	Personnels désignés	Réf. : CHAEVA Partie pratique adaptée aux ERP type U, J ou O
Code du travail Règlement ERP	Réaliser régulièrement un exercice d'évacuation	Ensemble du personnel	Réf. : EVA & Réf. SITURG, Exercices pratiques spécifiques pour ERP type U, J ou O
<b>PRÉVENIR AU QUOTIDIEN LE RISQUE INCENDIE</b>			
Code du travail Règlement ERP	Sensibiliser à la prévention au quotidien	Ensemble du personnel	Réf. : ASI & Réf. SAFEU, Partie pratique adaptée aux ERP ou établissements recevant des travailleurs
	Préparer à un comportement efficace en cas d'incendie	Ensemble du personnel	Réf. : FEU & Stage SAFEU
<b>PRÉPARER À LA MAÎTRISE D'UN FEU NAISSANT</b>			
Règles APSAD	Entraîner les équipiers de première intervention	Personnels désignés et volontaires	Réf. : AI4
Code du travail Règlement ERP	Entraîner à l'emploi des RIA (Robinet Incendie Armé)	Personnels désignés et volontaires pour intervenir sur début d'incendie	Réf. : FEURIA
Règles APSAD	Entraîner les équipiers de seconde intervention	Personnels désignés et volontaires pour intervenir sur début d'incendie avant l'arrivée des secours	Réf. : ESI, nous consulter
Code du travail Règlement ERP	Entraîner au port d'un appareil respiratoire	Personnels désignés et volontaires pour intervenir sur début d'incendie sur zone enfumée	Réf. : ARI
Code du travail Règlement ERP Règles APSAD	Établir un permis de feu	Chargé de sécurité ou technicien amené à suivre ou exécuter des travaux par points chauds	Réf. : PERFEU

## LES MOYENS DE SOCOTEC



### Des formations en fonction de l'activité

- Les formations de SOCOTEC sont **conformes aux dispositions réglementaires** de prévention et de lutte contre l'incendie. Elles sont **adaptées à l'établissement**, à l'activité et aux réalités de l'entreprise.



### Des formateurs experts

- Les formateurs, préventeurs ou pompiers de métier, ont une **grande expérience terrain** de la prévention incendie. Ils maîtrisent parfaitement la réglementation et les mesures techniques de prévention et d'organisation indissociables pour la sécurité incendie. Les nombreuses situations de sinistres qu'ils ont vécues dans leur parcours professionnel sont des témoignages importants qui permettent aux stagiaires de prendre conscience du risque et de rester attentifs lors des exercices.



### Une visite pédagogique de site

- Les formateurs complètent leurs apports didactiques par la **visite de l'établissement avec les stagiaires** sous l'angle de la sécurité incendie.
- Au-delà du repérage des locaux à risques, des cheminements d'évacuation et des moyens techniques d'extinction, cette visite pédagogique leur permet **d'observer les anomalies** : extincteurs non accessibles, portes de sortie de secours obstruées, excès de multiprises électriques... augmentant le risque de départ de feu. L'objectif est de stimuler le réflexe sécurité incendie au quotidien.



### Des bacs feu sécurisés et non polluants

- La **manipulation des extincteurs sur feux réels** est réalisée avec des générateurs de flammes modulaires pour être au plus près de la réalité des risques identifiés dans l'établissement (ordinateurs, armoires électriques...).
- Le **matériel nécessaire est fourni** par SOCOTEC y compris les extincteurs en nombre adapté pour que chaque stagiaire pratique réellement l'extinction de feu par manipulation de différents moyens dans de bonnes conditions.



### Formation à bord d'une unité mobile

- Pour **intervenir en zones urbaines ou sensibles** sans nuisance pour l'environnement ou lorsque le personnel est nombreux, les formations théoriques et pratiques peuvent se dérouler à bord d'un véhicule spécifiquement aménagé dans un confort optimal par petits groupes de 8 personnes (1h30 à 2 heures) répartis sur la journée.
- L'animateur y dispose de **tous les outils et moyens pédagogiques** tels que châssis d'alarme et d'alerte avec déclencheur manuel, détecteur de fumée, bloc d'éclairage de sécurité, équipements de désenfumage etc.
- L'espace pratique autorise la **réalisation d'extinction sur feux réels** totalement propres à l'aide d'un générateur de flammes modulaires à gaz.